COPACEL
L'industrie papetière française



Pour une reconquête de notre souveraineté industrielle

24 propositions *de l'industrie papetière pour les élections de 2027*

62 000

salariés dans la filière Papier Carton, dont 10 000 dans les papeteries

5,1 Md€

de chiffre d'affaires en 2025

87,4 %

des papiers et cartons recyclés en France en 2025

+ de 65 %

de la chaleur des papeteries issue de combustibles renouvelables

Implantée au cœur des territoires, l'industrie papetière produit des matériaux renouvelables, recyclables et essentiels au quotidien. Durement touchée par la désindustrialisation, elle a les savoir-faire et les atouts pour renouer avec l'investissement. Les échéances de 2027 sont un moment charnière : il est temps de lui redonner les moyens de produire en France.

www.copacel.fr · contact@copacel.fr · 01 53 89 24 00

2027

Axe 1

Faire de la réindustrialisation un objectif commun des politiques publiques

1. Réduire le poids des impôts de production, notamment en achevant la suppression de la CVAE.
2. Accélérer et simplifier les procédures européennes antidumping et antisubventions.
3. Confier la politique de l'énergie au ministère de l'Industrie et celle de la forêt à celui de l'Agriculture.

Axe 2

Améliorer la compétitivité de l'accès aux fibres vierges

4. Dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle, renforcer l'importance de la vocation économique des forêts.
5. Mettre en pratique le principe de hiérarchie des usages entre le bois matière première et le bois énergie.
6. Simplifier les réglementations européennes impactant les forêts.

Axe 3

Sécuriser et pérenniser les filières de recyclage des produits à base de papier-carton

7. Organiser la collecte et le tri selon les besoins des papeteries, notamment grâce au respect des standards de qualité des « vieux papiers ».
8. Favoriser le recyclage des « vieux papiers » à proximité de leurs lieux de collecte.
9. Exclure de la TGAP les résidus des opérations de recyclage.

Axe 4 & 5

Garantir une énergie compétitive et prévenir les risques de fuites de carbone

10. Tirer parti du parc nucléaire français en garantissant une électricité décarbonée et compétitive.
11. Pérenniser les accises réduites et les abattements sur le tarif de transport de l'électricité (TURPE).
12. Prioriser le raccordement au réseau électrique des projets industriels.
13. Pérenniser les soutiens à la décarbonation des procédés.
14. Maintenir un volume suffisant de quotas gratuits de CO_2 et conserver à un niveau significatif la compensation des coûts indirects.

Axe 6

Simplifier et stabiliser la réglementation environnementale

15. Garantir un cadre simple et stable, sans surtransposition.
16. Fixer des objectifs atteignables, calés sur les cycles d'investissement.
17. Reconnaître l'eau comme indispensable et valoriser la performance hydrique.
18. Adapter la fiscalité environnementale aux capacités de financement des entreprises.

Axe 7

Assurer un traitement équitable et favorable aux produits biosourcés

19. Prescrire des fibres responsables, issues de forêts gérées durablement ou du recyclage.
20. Maîtriser le poids des éco-contributions sur les papiers et cartons.
21. Fonder le réemploi sur des données objectives, sans le faire financer par les filières concurrentes.
22. Garantir le libre choix entre papier et numérique.

Axe 8

Valoriser l'industrie papetière et soutenir le renouvellement de ses compétences

23. Promouvoir les métiers industriels, et permettre aux branches d'utiliser une part plus importante de la taxe d'apprentissage.
24. Rendre aux branches l'autonomie de leurs politiques de formation et de certification.

Retrouver le détail de ces propositions ici